

PASS-LAS ANTILLES

TARIFS 2021/2022

➤ **FRAIS DE DOSSIER** : (à régler lors de la pré-inscription)

- 120 euros

➤ **ENCADREMENT ANNUEL** :

Frais de scolarité payables en		
1 versement de	4 versements de (*)	6 versements de (*)
2 090 Euros	538 Euros	366 Euros

(*) Le paiement en 4 versements comprend une augmentation de 3 % et le paiement en 6 versements une augmentation de 5 %.

Attention : Les chèques devront être datés en fonction des échéances ci-dessous :

Quel que soit le mode de règlement choisi, veuillez nous faire parvenir la totalité des chèques (libellés à l'ordre d'MMPP), avec le dossier d'inscription. Ceux-ci seront mis à l'encaissement selon l'échéancier ci-dessous :

En 1 versement : à réception du dossier.

En 4 versements : à réception du dossier, puis les 5 octobre et 5 décembre 2021, et le 5 février 2022.

En 6 versements : à réception du dossier, puis les 5 octobre, 5 novembre et 5 décembre 2021, et les 5 janvier, 5 février 2022.

➤ **STAGES** : voir documentation spécifique

(*) Attention les dates de stages peuvent varier d'un jour ou de deux en fonctions de contraintes que nous ne connaissons pas encore.

Ces stages sont à effectif limité et accessible uniquement aux étudiants inscrits pour l'année complète 2021/2022.